

TVA non perçue récupérable avec OpenERP

Note technique

Référence : NT-2010_06-1-tvanpr

Version: A

Auteur: dominique.chabord@sisalp.org - +33 (0)950 274 960

yann buisson www.idaf.fr

Date d'édition : 15 juin 2010

Modifications : Création par Dominique Chabord 15 juin 2010

Résumé:

Les Dom/Tom connaissent un régime de tva particulier. C'est le mécanisme de la tva non perçue récupérable. Cette TVA est indiquée dans le rapport de taxe des factures, mais n'est pas perçue. C'est à dire que le montant TTC de la

facture est égal au montant hors taxe.

OpenERP intègre depuis la version 5.0 les fonctions nécessaires à cette présentation particulière et réalise les écritures de comptabilité adéquates.

Recomandations:.

Ce document indique la marche à suivre pour être conforme à la législation en vigueur dans l'île de la Réunion. Les utilisateurs des autres départements

soumis à ce régime vérifieront le respect des particularités locales.



1- Principe

Le paramétrage repose sur les principes suivants :

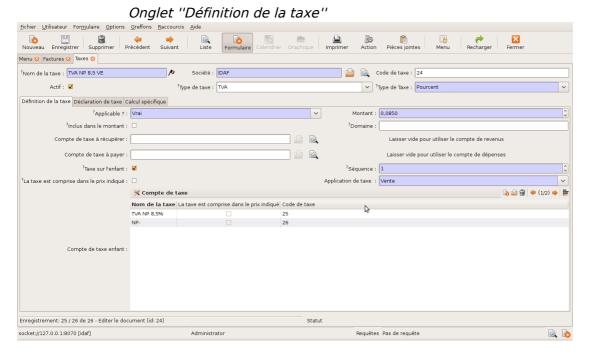
Une première taxe tva est définie de façon habituelle.

Une seconde taxe de montant équivalent mais de signe contraire est définie La seconde taxe n'est pas présentée dans le rapport de taxe de la facture

La facture réalise l'addition des deux taxes pour calculer le TTC depuis le hors taxe.

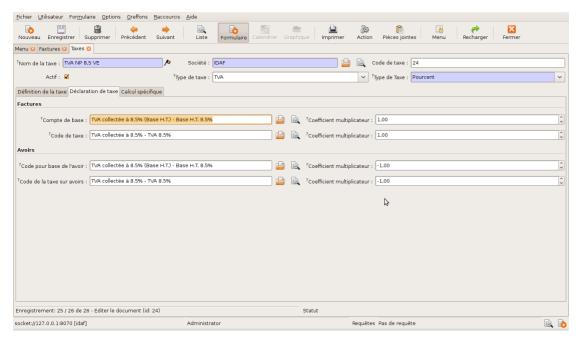
2- Définition des TVA à la vente

1er écran : La taxe de base NP 8,5% "Mère"



Onglet : "Déclaration fiscale"

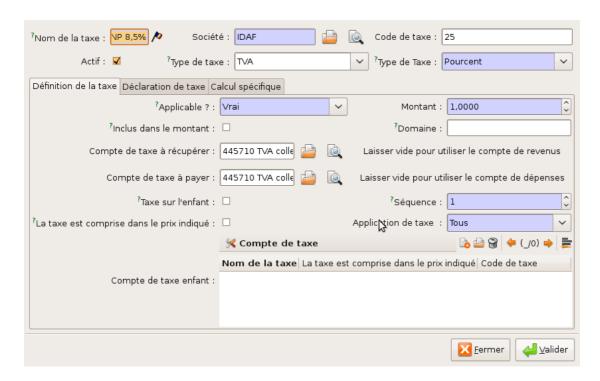




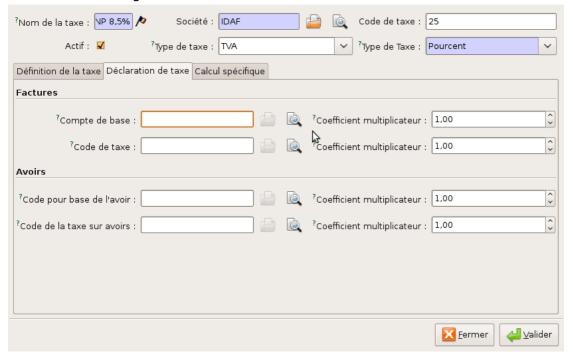


2ème écran : La taxe fille au Montant de 1

Cette taxe est crée pour l'affichage du montant total de la taxe sur les factures. Onglet "Définition de la taxe"



Onglet : "Déclaration fiscale"





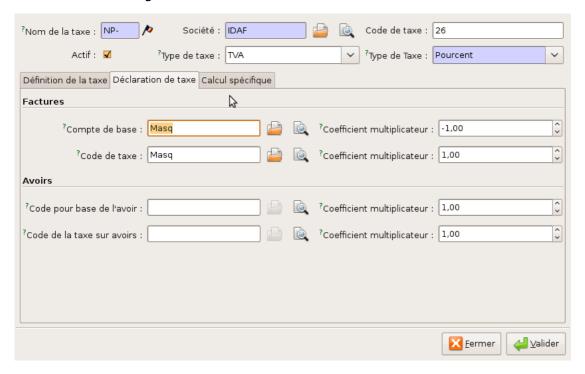
3ème écran : La taxe fille au Montant de -1

Cette taxe est crée pour réquilibrer le montant car elle est bien sûr non perçu. Elle ne s'affichera pas car elle est associé au code de taxe "IDAF".

Onglet "Définition de la taxe"



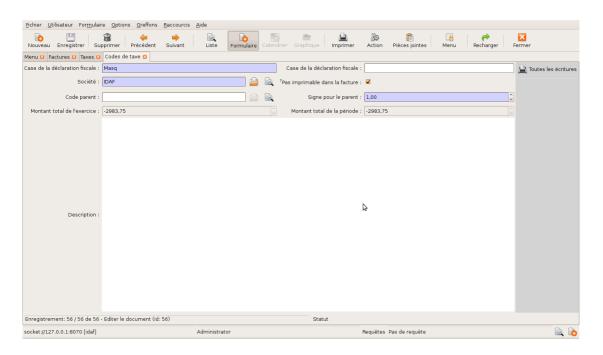
Onglet : "Déclaration fiscale"





4ème écran : Le code de taxe "IDAF"

Ce code ne corespond à rien mais il a la particularité de ne pas être affiché sur la facture grace à la case à cocher "Pas imprimable dans la facture".

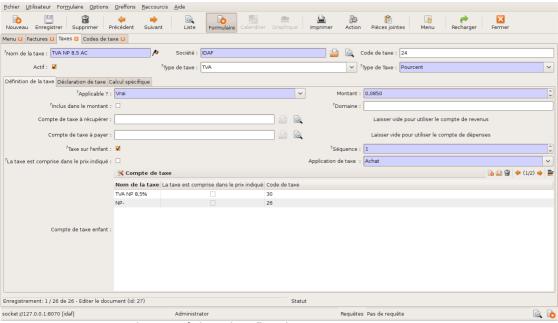


3- Définition des TVA à l'achat

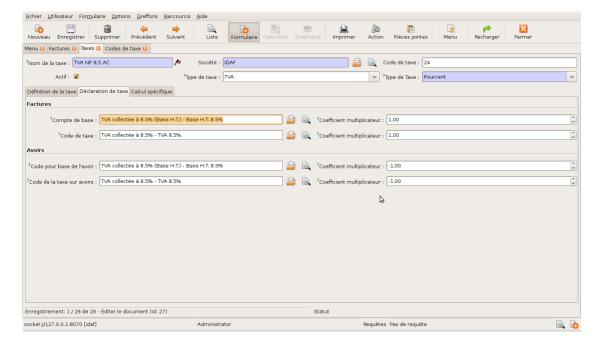
1er écran : La taxe de base NP 8,5% "Mère"

Onglet "Définition de la taxe"





Onglet : "Déclaration fiscale"



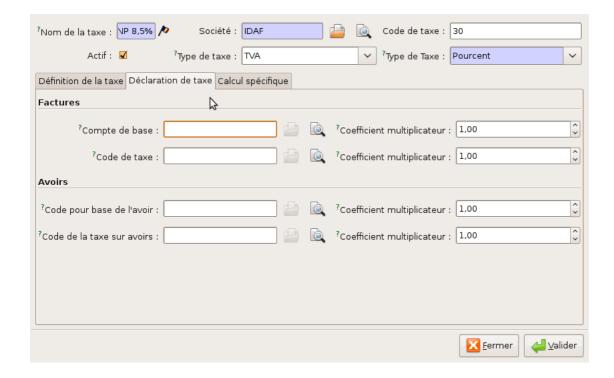


2ème écran : La taxe fille au Montant de 1

Onglet "Définition de la taxe"



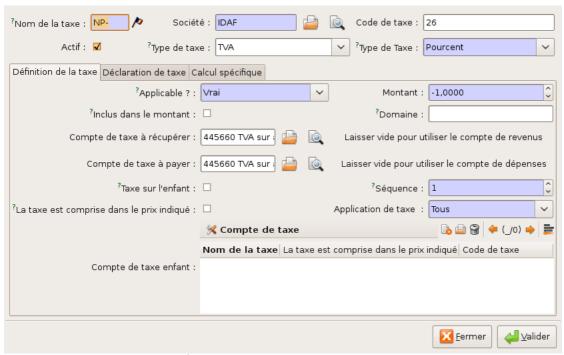
Onglet : "Déclaration fiscale"



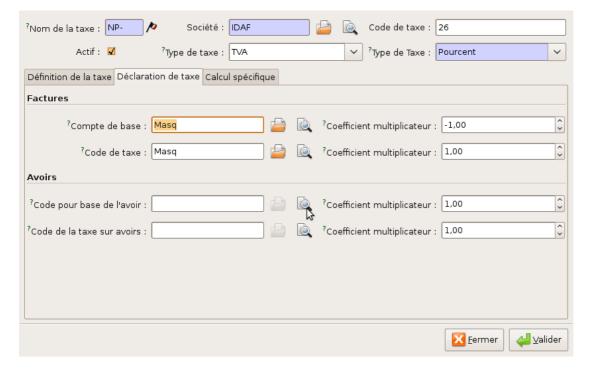
3ème écran : La taxe fille au Montant de -1



Onglet "Définition de la taxe"



Onglet : "Déclaration fiscale"





5- A propos de Idaf et de SISalp

ldaf est une société de service en Informatique spécialiste de la mise en oeuvre d'OpenERP basée sur l'île de la Réunion.

SISalp est expert en logiciel libre. SISalp centre son activité sur le logiciel de gestion d'entreprise libre, le conseil en technologie et la maîtrise d'œuvre.